

Anu Bradford, *Digital Empires. The Global Battle to Regulate Technology*, New York, Oxford University Press, 2023, 599 p.

Chloé Bérut

DANS POLITIQUE EUROPÉENNE 2024/1 (N° 83), PAGES 130 À 133
ÉDITIONS L'HARMATTAN

ISSN 1623-6297

ISBN 9782336470108

DOI 10.3917/poeu.083.0130

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2024-1-page-130.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Anu Bradford, *Digital Empires. The Global Battle to Regulate Technology*, New York, Oxford University Press, 2023, 599 p.

Chloé Bérut

Department of Linguistics and Comparative Cultural Studies, Center for Comparative International Studies in Venice, Ca' Foscari University

L'ouvrage *Digital Empires* d'Anu Bradford traite d'une problématique centrale de nos sociétés contemporaines, à savoir la régulation des technologies numériques. L'objectif est d'initier le lecteur aux grands enjeux qui structurent ce secteur globalisé, dont les évolutions transforment nos activités quotidiennes, du fonctionnement des moteurs de recherche aux sites web et aux réseaux sociaux. Pour ce faire, l'autrice organise son propos autour de trois thématiques clés : la notion d'empire numérique, les différents types de batailles réglementaires du numérique (verticales et horizontales), et les trois formes de pouvoir associées au numérique (pouvoir privé, infrastructurel et réglementaire).

La première partie décrit les trois grands archétypes actuels de régulation du numérique, reprenant les catégories classiques de la littérature.

L'autrice oppose ainsi le modèle libéral américain à celui de la Chine, qui est stato-centré et autoritaire, tandis que la particularité de l'Union européenne (UE) serait de se concentrer sur la protection des droits des citoyens dans le cyberspace. Ces trois ensembles sont désignés par le terme d'empires', analogie qui permet à Anu Bradford de mettre en lumière l'influence que ces États exercent en dehors de leur sphère nationale. L'ouvrage débute par la présentation du modèle américain, qui s'articule autour de deux valeurs centrales : la préservation de la liberté d'expression et la mise en œuvre du libre marché. Dans les deux cas, l'intervention de l'État est pensée comme inadéquate, sinon néfaste. Ce sont ces conditions qui auraient permis aux États-Unis de devenir le berceau des géants technologiques occidentaux actuels (Google, Apple, Amazon, Meta, Microsoft). Ces entreprises bénéficient, encore aujourd'hui, d'une très

faible régulation dans leur pays d'origine, où la modération des contenus est moindre et la législation *antitrust* particulièrement indulgente.

À ce modèle de la liberté du marché s'oppose l'exemple chinois, dans lequel l'État joue un rôle prépondérant. Sur un plan économique tout d'abord, le Parti communiste chinois (PCC) a massivement investi pour assurer le développement de ses propres géants technologiques : Alibaba, Huawei, Xiaomi, Tencent, ByteDance et Sina Weibo. En ce qui concerne les valeurs ensuite, le gouvernement chinois considère qu'Internet doit contribuer à préserver 'l'harmonie sociale' ; le PCC n'hésite donc pas à pratiquer la censure et à diffuser sa propagande sur le cyberespace national. Tout en s'opposant frontalement au modèle américain, le modèle chinois est présenté comme efficient sur le plan technologique. En effet, malgré une intervention forte de l'État et un contrôle rigoureux des contenus, les géants technologiques chinois rivalisent avec leurs homologues américains, bien que leur marché se cantonne essentiellement à la Chine.

Enfin, le troisième modèle analysé par l'auteur est celui de l'Union européenne. Contrairement aux deux autres empires, l'UE n'est pas un géant technologique. Au contraire, son pouvoir réside dans une forme alternative de domination, celle de la

régulation. Ici, le modèle européen contraste à la fois avec la Chine et les États-Unis. En effet, la réglementation européenne vise à refréner le pouvoir des acteurs privés du numérique, non pour assurer un plus grand contrôle de l'État, mais pour préserver le libre marché et la démocratie. Il s'agit ainsi de limiter les comportements monopolistiques des entreprises, tout en les obligeant à une certaine forme de responsabilité quant aux contenus qu'elles hébergent. La sauvegarde des principes démocratiques passe également par la promotion des droits des citoyens et citoyennes, notamment en ce qui concerne la protection de leur vie privée.

Après avoir dressé le portrait des forces en présence, l'ouvrage s'intéresse aux dynamiques de pouvoir qui s'opèrent entre ces trois grands ensembles. La seconde partie traite ainsi des 'batailles horizontales' et des 'batailles verticales' et de leur entrelacement. Il s'agit en effet de comprendre les luttes qui se jouent simultanément entre chaque État et les géants du numérique globalisés (batailles verticales), et entre les trois empires (batailles horizontales). Cette distinction permet à l'auteur de présenter de nombreuses affaires récentes liées à la régulation du numérique. Bien souvent, les multinationales technologiques se trouvent au cœur de conflits juridiques impossibles à résoudre,

le risque étant de créer des marchés séparés et des systèmes d'Internet nationalisés (*'splinternet'*). Cette partie regorge ainsi d'exemples dans lesquels les lecteurs et lectrices pourront apprécier les jeux d'équilibriste menés par des firmes comme Apple, qui cherchent à la fois à accéder au marché chinois (et cèdent donc aux requêtes de censure et de propagande du PCC), tout en préservant leur image et le modèle de liberté d'expression dont elles se font le parangon dans les autres régions du monde.

L'autrice revient ensuite sur les batailles horizontales qui opposent les trois empires. Concernant la Chine et les États-Unis, cette bataille prend l'allure d'une 'guerre technologique', dans laquelle il s'agit de gagner la course au progrès, notamment en matière d'intelligence artificielle. Dans ce contexte, chaque pays tend vers une certaine forme de technoprotectionnisme, tâchant de limiter l'export de technologies critiques tout en maximisant l'apport commercial des produits qui en sont issus. Au contraire, entre l'UE et les États-Unis, la bataille horizontale se concentre non sur la technologie, mais sur la régulation. L'ouvrage revient ainsi sur le contentieux autour de l'invalidation du *Safe Harbour* puis du *Privacy Shield* par la Cour de justice de l'UE, qui estime que les données des Européens récoltées par des entreprises américaines ne bénéficient pas d'une

protection suffisante au regard du droit européen.

Enfin, l'autrice expose les caractéristiques qui permettraient à chaque empire d'exercer une forme de domination sur la scène mondiale de la régulation du numérique. Trois catégories de pouvoir sont présentées, chacune étant associée à un empire particulier. Le principal pouvoir des États-Unis résiderait ainsi dans ses entreprises numériques privées et globalisées qui contribueraient à exporter le modèle américain de liberté de marché et de liberté d'expression. La Chine, quant à elle, aurait un pouvoir de type plus technique : c'est par la distribution à l'étranger de ses infrastructures, notamment de télécommunications, qu'elle aurait la capacité d'influencer d'autres États, en particulier dans le cadre de sa politique de 'route de la soie digitale' qui vise à connecter ce pays à d'autres parties du monde. Ici, l'autrice pose avec acuité la question des standards intégrés dans ces infrastructures et de l'avantage commercial, mais également politique que la Chine pourrait tirer d'une domination de la fabrique des normes techniques. Enfin, le pouvoir de l'UE serait principalement de nature réglementaire. Du fait de 'l'effet Bruxelles' (en référence au précédent ouvrage de l'autrice), le droit européen, en imposant des règles strictes aux entreprises, aurait la faculté de se propager bien au-delà des frontières de l'UE.

Avec *Digital Empires*, Anu Bradford nous livre les clés essentielles de compréhension des débats actuels autour de la régulation du numérique. La structure argumentative, remarquablement claire, permet de donner sens à la mosaïque d'enjeux de ce secteur. Sur un plan conceptuel, l'ouvrage regorge de notions particulièrement attrayantes : empires numériques, batailles verticales et horizontales, dissociation des marchés (*'decoupling'*), dé-globalisation, *splinternet*, souveraineté digitale, capitalisme de surveillance. En revanche, le potentiel analytique de ces concepts est rarement exploité, ce qui rend difficile, à première vue, leur réutilisation dans d'autres contextes académiques. En particulier, la question de leur opérationnalisation n'est jamais abordée au cours de l'ouvrage. La troisième partie est sans doute celle qui souffre le plus de ce déficit d'opérationnalisation ; ainsi, alors que l'auteur présente les firmes américaines comme le principal pouvoir des États-Unis, ce sont en réalité ces mêmes entreprises qui sont en grande partie à l'origine de 'l'effet Bruxelles' de l'Union européenne, notamment du fait de la recherche d'économies d'échelle. En

effet, pour limiter les coûts d'adaptation à chaque législation nationale, les géants du numérique ont tendance à généraliser à tous leurs produits la réglementation la plus contraignante (celle de l'UE), participant ainsi activement à la diffusion des normes européennes au niveau mondial. Scientifiquement, cet ouvrage invite donc à mener un examen approfondi des concepts à mobiliser pour analyser le pouvoir à l'ère du numérique, en prêtant une attention particulière aux écarts entre discours politiques et faits observables.

Le pari de l'ouvrage est néanmoins réussi : après cette lecture, il devient difficile de croire à l'existence fantasmée d'un cyberspace libéré, capable de se soustraire aux puissances et aux règles du monde physique. Au contraire, le numérique, comme tout objet, se soumet à des normes, des valeurs et des façons de faire qui lui préexistent. La bataille de la régulation du numérique relève donc avant tout d'un affrontement politique, qui, dans un futur proche, prendra la forme d'une lutte entre systèmes technodémocratiques et technoautoritaires.